

SOCIÉTÉ

economie.union@sonapresse.com

Violences sur mineurs : le CNJ donne de la voix

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Au regard de la recrudescence des cas de violences de toutes sortes envers les jeunes, observée ces derniers temps au Gabon, tel que l'affaire Wally, plusieurs organisations de jeunesse, réunies autour du Conseil national de la jeunesse (CNJ) sont sorties de leur réserve.

Au cours d'un point- presse le week-end écoulé à Libreville, ces organisations ont condamné fermement ce phénomène. "Au regard des proportions inquiétantes de ce

phénomène, à l'origine d'un mal-être social, le Conseil national de la jeunesse du Gabon, en tant qu'entité représentative de la jeunesse gabonaise, ne saurait se taire face à cette situation déplorable. De ce fait, nous condamnons avec la dernière énergie ces violences qui portent atteinte à la jeunesse et aux valeurs de la République", a martelé Freddy Fernandez Ona Nguema, président du CNJ.

Aussi, a-t-il annoncé un certain nombre d'actions, que l'institution qu'il dirige entend mener, pour combattre ce fléau qui menace dangereusement le quotidien des jeunes.

"Le Conseil national de la jeunesse du Gabon, pour sa part, prévoit, dans la continuité des actions, des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes et des plaidoyers auprès des institutions", a

indiqué M. Ona Nguema. Ce, conformément à l'une des missions du CNJ : défendre les droits de la jeunesse gabonaise, pour son plein épanouissement dans la diversité.



Affaire Wally : le Gabon se doit de respecter ses engagements

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'AFFAIRE Wally, qui défraie actuellement la chronique vient de donner naissance au Réseau pour la protection et le bien-être des enfants au Gabon (RPBEG). A l'initiative de l'Organisation non gouvernementale (Ong) Malachie et d'autres structures associative. C'était au sortir de l'atelier de restitution des travaux de l'Union africaine (UA) sur la vulgarisation de l'agenda 2040, axé sur la défense des droits et du bien-être des enfants africains.

Ce nouveau réseau se donne pour objectifs de vulgariser tous les instruments juridiques nationaux et internationaux liés aux droits des enfants. Comme l'exige l'agenda 2040 dont la première évaluation devrait avoir lieu en 2020. L'orga-

nisation entend également, pour le cas du Gabon, contribuer à l'action collective de la société dans l'affaire Wally. Aussi, cette plate-forme d'Ong rappelle-t-elle aux pouvoirs publics que le Gabon a ratifié les conventions internationales en matière de protection des enfants, qu'il se doit de respecter scrupuleusement. Au risque de ternir son image. Pour mener à bien ses missions, le RPBEG compte travailler en synergie avec le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE). Mais aussi avec le forum africain des Organisations de la société civile (OSC), un des partenaires stratégiques œuvrant dans la mise en œuvre de l'agenda 2040. Pour rappel, la 7e aspiration de ce document stipule que "Chaque enfant est protégé contre la violence, l'exploitation, les négligences et les abus"

airtel **AR EP GABON**

VOTRE NUMERO DE TELEPHONE PASSE A 9 CHIFFRES
DANS LA NUIT DU 14 AU 15 NOVEMBRE 2019
Plus d'infos au 111 ou 8484

NOUVEAU 077 **NOUVEAU** 074

POUR AIRTEL Les numéros actuels passent de...	07 28 01 50 >>> 0 7 7 28 01 50 04 08 14 14 >>> 0 7 4 08 14 14
POUR LE FIXE Les numéros actuels passent de...	01 71 71 71 >>> 0 1 1 71 71 71
POUR LES AUTRES OPERATEURS Les numéros actuels passent de...	02 04 04 04 >>> 0 6 2 04 04 04 06 11 11 11 >>> 0 6 6 11 11 11 05 05 05 05 >>> 0 6 5 05 05 05